

**2014 - 2020**

**N° 11 Avril 2020**



## Les évènements marquants des six dernières années

*Il nous semblait intéressant de retracer quelques évènements des six dernières années. C'est surtout l'occasion de remercier l'ensemble des élus qui ont œuvré pour ce mandat 2014-2020, et les habitants qui se sont associés à nos manifestations. Beaucoup de sujets ont été abordés, le plus souvent concrétisés, dans un esprit constructif et d'intérêt collectif.*

*Bonne lecture, Philippe Tartière*



### **L'année 2014 :**

#### **L'inquiétude face à la réforme des rythmes scolaires...**

*La réforme des rythmes scolaires qui nous est imposée sera le sujet d'inquiétude des prochaines semaines, et ce jusqu'à la rentrée scolaire 2014/2015 où les nouveaux rythmes devront être mis en place. Une première étape gérée avec l'équipe précédente a défini les créneaux horaires pour les « Temps d'Activités Périscolaires », il s'agira des mardis et vendredis de 15h à 16h30.*



*Actuellement, le SIVOS travaille avec le centre de loisirs de St Saturnin pour pouvoir proposer aux enfants des activités intéressantes et structurées. Reste la principale préoccupation : le financement. En effet, malgré une aide de l'Etat (50 € par enfant la première année) et une aide de la caisse d'allocation familiale, il faudra trouver un financement adapté, sachant que cette réforme coûtera aux collectivités territoriales entre 150 et 200 € par enfant et par an !*

#### **Le changement de secrétaire de mairie.**

*Nous souhaitons la bienvenue à Madame Christine Mouillaud,*

*... et nous remercions Florence Delaigue pour les services rendus à la commune depuis 2008 et pour l'accueil chaleureux qu'elle a réservé à chacun de nous.*



#### **La rencontre avec les enfants.**

*Les enfants de la commune scolarisés à l'école de la Monne de St Saturnin, étaient conviés à découvrir la Mairie et son fonctionnement. Après la diffusion d'un dessin animé, les petits cournolais ont pu poser des questions au Maire et un goûter a clôturé ce petit moment de convivialité.*

#### **La rencontre avec le foyer rural :**

*Un premier échange entre l'association et la mairie a permis de faire le point des différents souhaits et projets. Philippe Tartière a réaffirmé son soutien à toutes les animations mises en place et le rôle important de cette association dans le village.*

## Les événements marquants des six dernières années

### A Chabannes :

Une visite sur le terrain a permis d'évoquer quelques sujets, comme l'éclairage public, le fonctionnement et l'entretien du lavoir, l'entretien de la chaussée, ainsi que la sécurisation d'une maison de bourg. Remise en état de la porte du puits, réalisée avec la participation de bénévoles.



**Les Cheires**  
Communauté de Communes

### **L'année 2015 :** L'inquiétudes pour l'avenir ?

Quelle sera l'avenir des communes comme la nôtre à moyen terme ? Que deviendra la communauté des Cheires ? Le projet de réforme territoriale imposerait, à l'automne, un seuil de 20 000 habitants pour les communautés de communes, donc des regroupements avec nos voisins, tels que Gergovie Val d'Allier, Allier Comté communauté .... Mais je suis néanmoins optimiste, surtout lorsque je m'aperçois du nombre conséquent de jeunes et très jeunes (37 de moins de 11 ans, et 22 de moins de 22 ans), mais aussi lorsque des familles choisissent de construire et d'habiter dans nos villages. Ce sont des signes encourageants pour l'avenir de notre commune.

### La rencontre avec les élus d'Olloix :

Le maire et les conseillers d'Olloix sont venus visiter la station d'épuration de Cournols afin d'apprécier son fonctionnement et son entretien. Espérons que ces informations pourront orienter leurs décisions dans de futurs travaux.



### La fin des travaux :

D'assainissement dans le bourg, la phase II est terminée.

De l'éclairage public dans la traverse du village, côté ouest.

avant

après





## Les évènements marquants des six dernières années



### La rénovation de la chapelle Sainte-Clémence

*Des travaux ont permis de reprendre le zinc et les chéneaux de la toiture, de restaurer l'intérieur des peintures, mais aussi avec de nouveaux portails sur les deux entrées.*

### Mais aussi une triste nouvelle :

*Fabien CLEMENT conseiller municipal de 2008 à 2014, un ancien Cournolais, nous a quitté subitement le 12 juin 2016, à 50 ans, ce qui a été une terrible nouvelle pour l'ensemble de la commune. Nous avons tous croisé, côtoyé, joué avec Fabien. Nous avons tous une image, une parole, un geste de Fabien. Il demeure dans nos souvenirs.*



## L'année 2017 :

### Les débuts d'une nouvelle communauté de communes :

*Mond'Arverne communauté, c'est le nom de cette nouvelle entité, 28 communes qui réunit 40.386 habitants vivant sur un territoire le plus beau et le plus agréable de la nouvelle, elle aussi, région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous constituons en terme démographique l'une des plus grosses communautés de communes du Puy-de-Dôme.*

*J'espère que cette nouvelle organisation sera profitable à chacune et à chacun d'entre vous. Des moyens financiers, humains, et des services plus nombreux, face à une représentativité plus réduite. Les élus continueront le travail de représentation au sein de chaque commission de la communauté, afin de vous rapporter le plus d'informations et de défendre les intérêts de nos petites communes.*

### « Phyto dit, phyto fait ! »

*Loi de transition énergétique pour la croissance verte : La Loi Labbé n°2014-110 du 6 février 2014 applicable depuis le 1er janvier 2017 interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de certains espaces publics. Suite à l'application de cette loi, la commune de Cournols a fait le choix de s'engager dans une démarche « à zéro phyto » en signant la Charte d'entretien des espaces publics. Celle-ci vise à améliorer la qualité de l'eau à sa « source » afin de protéger les écosystèmes présents dans la commune.*



### Et pour les jeunes :

*Suite à la réunion « élus-jeunes » du 20/10/2017, une piste pour le BMX a été créée à côté de la station. Travaux effectués par l'entreprise Sanchez, mais aussi par les jeunesournolais.*



## Les évènements marquants des six dernières années

### L'année 2018.../ 2019

#### L'adressage !

L'installation des plaques de rues et les plaques numéro arrive à son terme. Nous avons souhaité limiter les dépenses en réalisant nous même la pose. Dans le même temps la commission "adressage" travaille sur la réalisation des plans qui seront affichés aux entrées des villages. Cette démarche réalisée par la Poste est financée par votre commune. Bien évidemment, vos élus se tiennent à votre disposition pour vous informer.



#### Et c'est terminé au foyer rural :

Les travaux entrepris depuis le début de l'année 2018 sont terminés. Pour rappel, nous avons commencé par une étude acoustique de l'intérieur du foyer pour identifier les solutions envisageables. Des travaux sur le plafond et sur un mur nord ont permis un affaiblissement acoustique important, vous avez pu le constater lors des dernières manifestations.



L'éclairage de la salle est aussi nouveau, avec trois projecteurs à led. Afin de faire des économies d'énergie, d'améliorer l'acoustique et l'esthétique, l'ensemble des menuiseries extérieures sur la façade sud a été changé. Vous avez bien sûr remarqué aussi la réalisation d'un dallage d'environ 65 m<sup>2</sup> sur l'arrière du foyer. Le garde corps vient d'être mis en place dernièrement. Les beaux jours devaient permettre d'apprécier ce gain de place pour toutes nos manifestations à venir.

#### La réfection du mur d'enceinte du jardin communal :

Ce chantier est réalisé par une équipe d'insertion de la communauté de commune de Mond'Arverne dans le cadre d'une convention de partenariat avec la fédération des relais ASEVe (Association Solidarité Emploi Vic-le-Comte et ses environs). C'est un programme sur deux années, 2 semaines chaque année .

Merci au formateur et à son équipe pour le travail déjà réalisé.

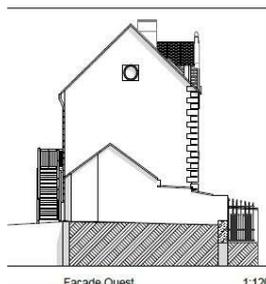


## Les évènements marquants des six dernières années

### Le lancement officiel des travaux de la mairie :

Les marchés sont signés et le planning des travaux est établi pour 2020. Premiers travaux de démolition le 20 janvier 2020.

C'est un programme sur 8 mois et un investissement de 247 405 €.



### La remise officielle de la charte d'entretien des espaces publics :

C'est en avril 2017 que l'équipe municipale, à l'unanimité, décide de ne plus utiliser de produit phytosanitaire, et de s'engager dans une labellisation de niveau trois. C'est avec une aide dynamique du FREDON que nous avons validé cet engagement, merci à Christophe BRAS.



### Le secrétariat de mairie:

L'ensemble du conseil municipal s'associe à mes propos pour remercier très chaleureusement Christine Mouillaud pour la collaboration avec l'équipe durant le mandat 2015 2020. Bien heureusement, elle continue sa mission avec le futur conseil.



Il est aussi nécessaire de rappeler toute l'importance de ce poste dans les petites communes, véritable soutien du maire et des élus, première interlocutrice des habitants et des services de l'état. Mais aussi, une situation de travail en perpétuelle évolution, avec des nouvelles lois, des nouveaux interlocuteurs, des nouvelles consignes, et surtout des nouveaux outils informatiques. Une dématérialisation qui devient toujours plus importantes et nécessitant une capacité d'adaptation et de réaction évidente.

### Fin de cette rétrospective des années 2014 à 2020.

Je terminerai juste par deux chiffres, l'ensemble des coûts de fonctionnement a été de 670 000 € et de 1 086 000 € d'investissement pour les années 2014/2020. La rétrospective est bien évidemment incomplète et restrictive pour évoquer pleinement ce mandat.

La communication du travail réalisé par l'équipe est parfois oubliée dans nos éditions de lettres ou bulletins, sur notre site internet, mais l'important, c'est que nos actions soient nombreuses, pour l'intérêt de tous, et surtout qu'elles émanent d'un conseil municipal uni, et soucieux de répondre à la mission confiée par les électeurs.

Merci à Françoise, Agnès, Emeline, Geneviève, Bernard, Mickael, Bruno, Dominique, Nicolas, et Père Samson pour leur investissement.

Philippe Tartière

## Informations

### LE BUDGET COMMUNAL 2020

Préparé par le maire et approuvé par l'assemblée délibérante, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Budget principal : le budget primitif 2020 s'équilibre à :

164 130,57 euros pour le budget de fonctionnement (Gestion courante)

346 604,00 euros pour le budget d'investissement (Programme d'investissement)

Budget assainissement :

Les principales dépenses et recettes du budget 2020 concernent des écritures d'ordre budgétaire liées aux amortissements des réseaux et de la station d'épuration du Bourg.

Section de fonctionnement équilibré en dépenses et en recettes à 20 467 €

Section d'investissement équilibré en dépenses et en recettes à 20 676 €

### LE SICTOM DES COUZES :

Le Syndicat mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères, a été créé en 1982 pour déployer l'ensemble des moyens nécessaires pour assurer la collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères .



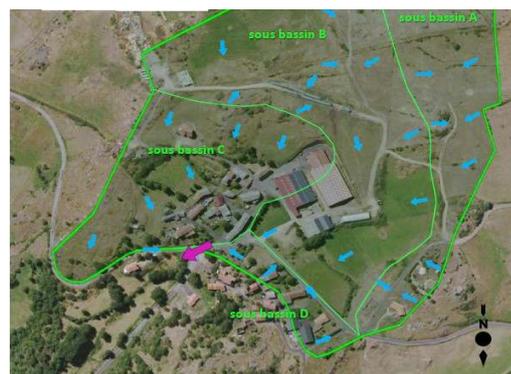
Quelques informations sur le suivi des bacs de collecte par le syndicat . Erreurs les plus présentes dans les bacs de notre commune ( année 2019):

- ▶ 35 % de cartons bruns
- ▶ 30 % erreurs relatives aux nouvelles consignes des plastiques
- ▶ 20 % de sacs d'ordures ménagères
- ▶ 10 % de textiles
- ▶ 5 % de verre .

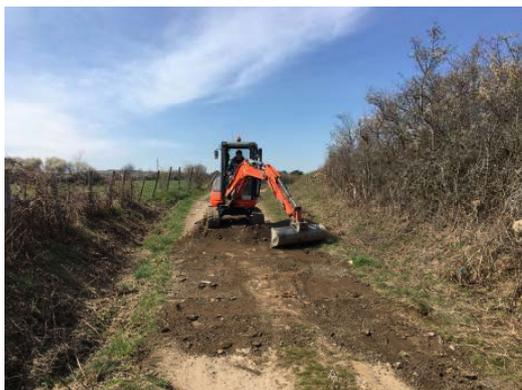
Les résultats sur la qualité du tri laisse apparaitre que plus de 54 % des bacs ont été bien triés. Les erreurs majeurs restent de faible gravité puisque ce sont des plastiques de types pots de yaourt, barquettes et films plastiques. Concernant les cartons bruns, ce sont des déchets recyclables, mais pour l'optimisation de la place dans les bacs, il est important de les déposer en déchetterie.

### L'ETUDE HYDRAULIQUE POUR LA PREVENTION DES RISQUES DE RUISSELLEMENT A CHABANNE.

Suite à des problèmes récurrents sur le réseau d'évacuation des eaux de pluie dans le centre de Chabanne, sur la place devant le lavoir, une étude réalisée par les services du Conseil Départemental devrait nous permettre une meilleure appréciation du dysfonctionnement actuel. Cette étude proposera différents types de travaux, avec une estimation financière pour chaque scénario. Une réunion sera faite sur place avec les riverains. Le montant des travaux déterminera le planning pour la réalisation.



## Informations

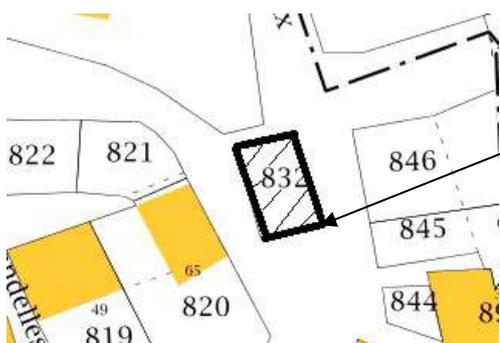


### **L'entretien de la voirie:**

L'entreprise locale Pouderoux & Batisse TP est intervenue début avril afin de reprendre certains chemins. Nous souhaitons continuer ce type d'intervention encore cette année, essentiellement sur Chabanne, et surtout, prévoir chaque année un suivi de nos chemins.



**L'Achat d'une parcelle** N°815 au centre de Chabanne. La commune vient d'acquérir une parcelle de 117 m<sup>2</sup> afin de permettre de futurs aménagements. Les projets permettront de reprendre l'ensemble de cette zone.



### **Donation d'une parcelle**

La commune remercie chaleureusement une habitante de Cournols qui a fait don d'une parcelle N°832 au centre de Chabanne. Cette nouvelle zone communale permettra une meilleure gestion de l'espace actuel.



### **Les bâtiments communaux:**

Suite à une visite des lieux avec des élus, et afin de mettre ce local à disposition de l'association de la vie rurale, il a été constaté que le plancher actuel était non utilisable en l'état, et serait un danger pour les occupants. Nous avons décidé qu'avant toute utilisation par l'association, une réfection était indispensable, avec une intervention rapide. Le plancher a été remis à neuf par l'entreprise C.C.M.T.

### **L'aménagement sur la place du village.**

Une rampe d'escalier vient d'être installée entre la place de l'église et la rue des Lavois. Cette réalisation très attendue par les riverains a été réalisée par l'entreprise EMPIS du Vernet St Marguerite.



## Informations

### Les élections municipales du 15 mars 2020.

La situation actuelle ne nous permet pas de présenter les résultats et les fonctions de chacun des élus, mais une fois de plus, nous pouvons être très fiers du **taux de participation de 80 %** pour notre commune. Merci aux électeurs pour leur civisme, et de s'être déplacés dans des circonstances exceptionnelles.



### Le Coronavirus

*La pandémie est actuellement la préoccupation de tous, à l'échelle du monde, de la France et bien sûr de notre commune. Il faut parler là aussi de civisme, que chacun puisse respecter les consignes, et comprendre que la ruralité ou nos habitudes ne sont pas des protections contre ce fléau. Malgré cela, nous avons beaucoup de chance d'avoir de l'espace devant nos maisons et un paysage remarquable (mais restreint en ce moment).*

*Bon courage à vous tous, nous restons disponibles, en premier grâce au site internet de la commune, où chaque information est relayée le jour même, et en deuxième lieu par le téléphone auprès du Maire.*



### Quelques rappels permanents:



# Rétrospective sur le premier conseil municipal de la commune.

## Procès verbal d'installation du conseil municipal

### De la Commune de Cournols

L'an mil huit cent soixante Douze et le 28 juillet à 9 heures de la matinée, les membres du conseil municipal de la commune de Cournols convoqué par l'arrêté du Préfet du Département en date du 28 juillet 1872, pour procéder à l'installation du conseil municipal, se sont réunis dans la maison commune de Cournols.

Le premier conseiller municipal leur a donné connaissance de la lettre du Préfet du Département qui convoque les conseillers municipaux pour procéder à leur installation. Les conseillers municipaux au nombre de 10 dont les noms suivants ont donc été installés dans les formes ordinaires.

Le premier conseiller a immédiatement levé la séance, le procès verbal fait en double a été signé par tous les membres du conseil municipal.

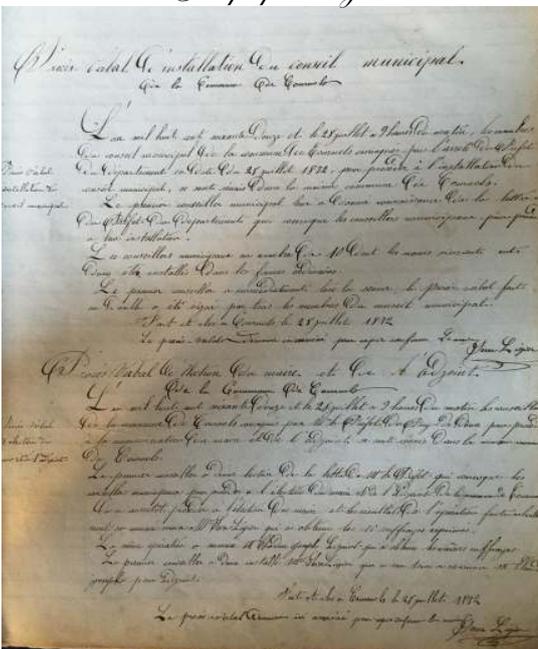
Fait et clos à Cournols le 28 juillet 1872 Le procès verbal demeure ici annexé pour copie conforme

Le maire Serre Ligier

## Procès verbal de l'élection du maire et de l'adjoint De la commune de Cournols

L'an mil huit cent soixante douze et le 28 juillet à 9 heures du matin les conseillers de la commune de Cournols convoqués par Mr le Préfet du Puy de Dôme pour procéder à la nomination du maire et de l'adjoint se sont réunis dans la maison communale de Cournols. Le premier conseiller a donné lecture de la lettre de Mr le Préfet qui convoque les conseillers municipaux pour procéder à l'élection du maire et de l'adjoint de la commune de Cournols.

Il a aussitôt procédé à l'élection du maire et les résultats de l'opération faite à bulletin secret a nommé maire Mr Serre Ligier qui a obtenu les 10 suffrages exprimés. La même opération a nommé Mr Chaduc Joseph l'adjoint qui a obtenu les mêmes suffrages. Le premier conseiller a donc installé Mr Serre Ligier qui a son tour a reconnu Mr Chaduc Joseph pour adjoint.



Fait et clos à Cournols le 28 juillet 1872

Le procès verbal demeure ici annexé pour copie conforme

le maire Serre Ligier

Nous vous proposerons dans chaque lettre un retour sur des dates importantes ou des faits marquants de la vie de nos villages.  
Prochain sujet : la construction de l'école.

## Découverte de notre territoire , avec un petit quizz ....



Photo L001

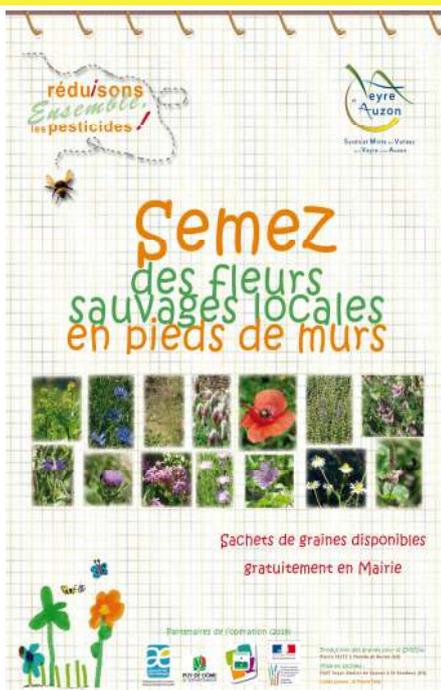
c'est où ?

C'est là!

Nous vous inviterons régulièrement à retrouver des lieux , qui font partie bien sûr de notre territoire, ou des personnages qui sont associés à notre commune.

Nous attendons vos réponses par mail . Elles compléteront nos connaissances et notre curiosité. Les réponses seront à retrouver dans la prochaine lettre. Vous pouvez aussi nous faire parvenir des photos afin d'alimenter cette rubrique .

## Informations de dernières minutes:



Le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) œuvre pour la réduction d'utilisation des pesticides sur son territoire afin de reconquérir et préserver la qualité des milieux aquatiques. Comme la nature n'aime pas le vide, avec l'arrêt des désherbants chimiques sur votre commune, les herbes spontanées font leur retour dans les zones urbanisées. Plutôt que de toujours lutter contre ces petites pousses, pourquoi ne pas composer avec ?

Aussi, pour cette 3<sup>ème</sup> année, le SMVVA met gratuitement à disposition des communes pour leurs habitants, des sachets de graines de fleurs sauvages locales. Déposez quelques graines dans les interstices inoccupés et participez à l'embellissement de nos bourgs. Accueillir ces végétaux, c'est aussi favoriser le développement de la biodiversité comme la petite faune sauvage (papillons, coccinelles, abeilles, ...) qui attireront eux mêmes les oiseaux, les mammifères, ...

**LA MAIRIE EST FERMÉE AU PUBLIC :**

~~Lundi de 14h à 16h & Jeudi de 10h à 12h~~

**Téléphone: 04.73.78.33.33**

**Mail : [mairie.cournols@orange.fr](mailto:mairie.cournols@orange.fr)**

Photos : Gilbert Martin & Philippe Tartière

